

## **28% de perte d'activité :** **La Coopération Agricole dresse le bilan de la période de confinement et demande un plan de relance pour le secteur agricole et agroalimentaire**

Les coopératives agricoles ont tenu sur l'approvisionnement de la chaîne alimentaire, de la fourche la fourchette, mais ont souffert pendant le confinement. Le bilan économique présenté en atteste, avec des conséquences à envisager sur le long terme. La Coopération Agricole, mouvement représentant 40% de l'agroalimentaire français, appelle donc à des décisions stratégiques fortes au travers d'un plan de relance et réaffirme sa vision politique pour une souveraineté alimentaire. Pour engager le secteur dans le monde d'après, La Coopération Agricole présente donc une plateforme de mesures d'avenir\*, actions concrètes à mener pour restaurer la compétitivité des filières et accélérer les transitions agroécologiques.

L'heure est au bilan. Grâce à une enquête interne\*\*, La Coopération Agricole est en mesure de tirer les conséquences économiques de la crise sanitaire qui a ébranlé le pays, en se focalisant sur 3 indicateurs : la perte de chiffre d'affaires, les effectifs et l'emploi et les surcoûts occasionnés.

### Perte de chiffre d'affaires :

- Les coopératives agricoles ont globalement fait face à une forte baisse d'activité (activité proche de 70% de leurs capacités optimales). Elles ont subi **une perte moyenne de 28% de chiffre d'affaires** sur la période de mars à mai avec des écarts importants (pour 27% des sondées, la perte est estimée à plus de 50% et pour 5% d'entre elles, la perte est estimée à plus de 80%).
- Certains secteurs sont plus touchés que d'autres : **86% des coopératives** qui déclarent une baisse **de plus de 50% de leur CA sont de la filière vitivinicole**. En revanche l'activité est restée stable à l'amont, dans l'approvisionnement et la collecte des productions des exploitations.

### Impact sur l'emploi et les effectifs :

- L'enquête confirme la forte mobilisation des salariés de coopératives avec un faible **taux d'absentéisme moyen de 9%** sur la période de mars à mai.
- **59% des coopératives sondées ont eu recours à un dispositif de chômage partiel**, pour une proportion faible, **de 12,9% en moyenne, de leur masse salariale**, plutôt concentrée sur certaines catégories de postes notamment les commerciaux ou les personnels administratifs. Certaines filières ont toutefois été plus lourdement impactées, c'est le cas du lin dont 70% en moyenne des ETP étaient en chômage partiel, contre 5% chez les céréaliers.

### Identification des surcoûts occasionnés :

- Pour 72% des répondants, la crise engendrera des surcoûts au-delà des pertes de chiffre d'affaires
- En moyenne, les surcoûts liés à la crise du Covid-19 représentent **0,70% du CA des coopératives** (pouvant aller jusqu'à 2,27% pour les coopératives d'approvisionnement), alors que le ratio Résultat d'Exploitation/CA en 2018 était de 1,28% (source observatoire économique du HCCA)



- Des surcoûts qui, ajoutés à la perte d'activité, pourraient obérer la capacité des coopératives à dégager un résultat positif pour l'exercice 2020
- Les surcoûts les plus significatifs sont les équipements de protection individuelle (masques, gel hydroalcoolique, protections en plexiglass mais également aménagement des vestiaires), les primes versées aux salariés et le stockage supplémentaire

Dans ce contexte, La Coopération Agricole est déterminée pour relever les défis de reconquête des marchés et de la compétitivité et demande un plan de relance pour le secteur agricole et alimentaire. Pour y contribuer, La Coopération Agricole définit 10 objectifs prioritaires et formule 30 propositions autour de 4 axes stratégiques visant à restaurer la souveraineté alimentaire en France et en Europe et à accélérer les transitions agroécologiques.

« La période qui arrive devra être celle de la restauration de notre souveraineté alimentaire française et européenne, si nous voulons pouvoir assurer une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous. L'agriculture et l'alimentation ont besoin d'un plan de relance pour assurer sur le long terme la reconquête de marchés, la compétitivité de nos filières et l'accélération des transitions agroécologiques. La Coopération Agricole a donc identifié quatre axes stratégiques à inscrire dans le plan de relance du gouvernement Philippe. Elle propose plusieurs « mesures d'avenir » pour renforcer un modèle agricole et agroalimentaire porteur de progrès pour les producteurs, les consommateurs et les citoyens », **explique Dominique Chargé, Président de la Coopération Agricole**

\* Plateforme « Mesures d'avenir » en annexe

\*\* Enquête réalisée par la direction de la Chaîne Alimentaire Durable de La Coopération Agricole, ouverte entre le 27/04 et le 29/05, totalisant 318 coopératives répondantes de tous les secteurs dont 3% de grandes entreprises, 14% d'ETI, 69% de PME et 14% de TPE.

#### Contacts presse

**Mélodie Deneuve**

06 89 75 30 04

melodie.deneuve@lacoopagri.coop

**Hortense Grégoire :**

hortense.gregoire@pressario.fr

**Gypsie Bloch :**

gypsie@pressario.fr

#### La Coopération Agricole en bref

**Président :** Dominique Chargé

**Directrice Générale :** Florence Pradier

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française

#### La Coopération Agricole en chiffres

**2 300**

entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 12 260 CUMA

**85,4**

milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation)

Plus de **190 000** salariés (filiales incluses)

**¾**

des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative

**40 %**

du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français

**93 %**

des entreprises coopératives sont des PME ou TPE

